

L'alimentation à l'école, une responsabilité partagée !

COMBIEN ?

L'enfant décide de la quantité de nourriture qu'il mange selon sa faim.



QUOI ?



Le parent s'occupe du contenu de la boîte à lunch et des collations.

Questionnez votre enfant sur ses goûts et son appétit.

QUAND ?

OÙ ?

COMMENT ?

L'école est responsable de l'horaire, du lieu et de l'ambiance des repas et des collations. Elle a aussi le rôle de créer une ambiance agréable.

